

Mise en service

du PCC de Vives- Eaux (77)

Mai 2026

À compter du 4 mai 2026, les sites de la Haute Seine amont (Varennnes, Champagne, La Cave, Vives-Eaux et Le Coudray) seront téléconduits depuis le Poste de Commande Centralisé (PCC) de Vives-Eaux (77). Les usagers sont donc invités à faire preuve d'une attention particulière aux règles et aux indications des exploitants.

Cette mise en service s'inscrit dans le déploiement des PCC sur l'ensemble du réseau VNF, dans le cadre du projet de modernisation de l'établissement. Cette modernisation du réseau vise à offrir aux usagers et aux territoires un meilleur service en matière de transport, de tourisme et de gestion hydraulique.

Le rôle des opérateurs en PCC

Le PCC de Vives-Eaux est équipé de plusieurs pupitres de téléconduite permettant :

- la supervision des ouvrages,
- le pilotage des écluses à distance,
- la gestion hydraulique des barrages et des passes à poissons,
- la gestion du trafic sur un itinéraire.

Les opérateurs disposent d'outils de supervision en temps réel pour assurer l'exploitation et fluidifier le trafic.

Communication avec les opérateurs du PCC

Chaque écluse dispose d'un canal d'appel VHF. L'ensemble des appels est réceptionné au PCC. Les opérateurs répondent aux demandes de passage et assurent la manœuvre des ouvrages à distance.

Ils peuvent être joints prioritairement par VHF ou par téléphone **01 69 68 00 46** (numéro unique). Un système de communication par haut-parleur et micro est également installé sur les sites permettant les échanges avec les usagers, notamment pour les plaisanciers ne disposant pas de VHF.

Nom de l'écluse	Canal VHF
Écluse de Varennes	22
Écluse de Champagne	18
Écluse de La Cave	22
Écluse de Vives-Eaux	20
Écluse du Coudray	22

En dehors des horaires de navigation, une astreinte est joignable.

- Pour les sites de Varennes et Champagne : 06 12 59 52 48
- Pour les sites de La Cave, Vives-Eaux et Coudray : 01 45 11 71 97

Horaires de navigation

Les horaires d'ouverture à la navigation sont les suivants :

- du lundi au samedi : 6h00 à 20h00, dont derniers lancements de bassinées à 19h45.
- le dimanche : 9h00 à 18h00, dont derniers lancements de bassinées à 17h45.

Les ouvrages sont fermés à la navigation les jours suivants : 1^{er} janvier, dimanche de Pâques, 1^{er} mai, 14 juillet, 11 novembre et la semaine du 26 décembre au 31 décembre inclus.

Accès aux sites

Les sites écluses sont protégés, équipés de dispositifs de sécurité et de surveillance.

L'accès aux sites est strictement réservé aux usagers autorisés disposant d'un dispositif d'accès remis par VNF.

Eau potable et collecte des déchets

La fourniture d'eau potable est maintenue sur les sites. La collecte des déchets ménagers est également maintenue à proximité des écluses. Et le dépôt de déchets non autorisés est proscrit.

Règles de sécurité à respecter

Les usagers doivent se conformer aux instructions des opérateurs afin de garantir la sécurité de la navigation et la fluidité des passages.

- Les bateaux doivent être amarrés pendant toute la durée de l'éclusage
- La vitesse doit être adaptée pour éviter tout choc
- L'usage de la propulsion est interdit pendant les manœuvres
- Ralentir à l'approche des écluses
- L'activation de l'AIS est recommandée
- Les consignes des opérateurs doivent être respectées

En cas de panne

Une équipe d'entretien dédiée assure la maintenance des ouvrages et des biefs. En cas d'incident des procédures d'intervention sont déclenchées et assurées par des agents VNF. Cette organisation permet une meilleure réactivité sur les ouvrages en cas d'incident.